

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'IUT DU 05 DECEMBRE 2013

### Etaient présents :

- Collège enseignants : Monsieur DOGHECHE, Monsieur EZZEDINE, Monsieur LEFEBVRE, Madame PARDINI, Monsieur TABARY, Monsieur CIRY, Monsieur DELEVAQUE, Monsieur KOCHANOWICZ, Monsieur AVANZATO
- Collège BIATSS : Monsieur VUEBAT, Monsieur MERESSE
- Collège Usagers : Monsieur HERINGUEZ, Madame LEROY
- Collège des personnalités extérieures : Monsieur JETTE Président du Conseil, Monsieur FRANCOIS, Monsieur TRANOY, Monsieur BIERI, Monsieur GROS, Monsieur NICOLAS, Monsieur GUILLAUME
- Personnalités Invitées : Monsieur KABILA, Vice Président Relation avec le monde socio économique, représentant Monsieur le Président de l'Université, Monsieur ROUZE, Vice Président Moyens et Pilotage, Madame RENAUX, Monsieur DEBLECKER, Monsieur WAXIN, Madame BLIN, Monsieur DRAZETIC
- Membres de Droit : Monsieur CARTIGNIES, Directeur de l'IUT
- Ont donné pouvoir : Monsieur MORAUX à Madame PARDINI, Monsieur PAVONE à Monsieur AVANZATO, Monsieur COUPEZ à Madame LEROY, Monsieur DUBUS et Monsieur BAUDUIN à Monsieur JETTE, Madame HERBOMMEZ à Monsieur GUILLAUME
- Membres excusés : Monsieur OURAK Président de l'Université représenté par Monsieur KABILA, Madame FRANCOIS, Monsieur DELPORTE, Monsieur MICHEL

Monsieur JETTE, Président du Conseil, ouvre la séance.

Avant de commencer la séance, Monsieur CARTIGNIES souhaite accorder une minute de silence en la mémoire de Larbi LABRAGA.

Monsieur CARTIGNIES énumère les pouvoirs et vérifie la liste des conseillers présents.

Le quorum étant atteint, Monsieur JETTE rappelle l'ordre du jour.

### **1) Approbation du compte rendu du conseil du 03 octobre 2013** (Document envoyé aux conseillers)

*Approuvé à l'unanimité*

### **2) Installation d'un nouveau conseiller**

Monsieur CARTIGNIES rappelle aux Conseillers que suite au départ de Monsieur BRIDE, le siège du représentant du MEDEF du Valenciennois était vacant.

Il souhaite la bienvenue à Monsieur GROS et l'invite à se présenter.

### 3) Avis sur la nomination du Chef de département GIM

Monsieur CARTIGNIES annonce aux conseillers qu'un candidat s'est déclaré en la personne de Monsieur DRAZETIC.  
Ce dernier présente sa candidature puis se retire.  
Les conseillers procèdent au vote à bulletins secrets.

25 votants  
2 blancs  
23 OUI

*Avis favorable du Conseil à la nomination de Monsieur DRAZETIC en tant que chef de département GIM*

### 4) Subventions

(Document envoyé aux conseillers et présenté en séance)

Monsieur CARTIGNIES présente les propositions de subventions pour l'année 2014.  
Monsieur DELEVAQUE remarque que la demande de subvention FSDIE pour la corpo QLIO concernant le «Quaduro» n'apparaît pas.  
Monsieur CARTIGNIES répond qu'un ajout de subvention sera présenté au prochain conseil d'IUT.

*Approuvé à l'unanimité*

### 5) Budget 2014

(Document envoyé aux conseillers et présenté en séance)

Monsieur CARTIGNIES donne la parole à Monsieur ROUZE, Vice Président Moyens et Logistique; ce dernier présente la stratégie budgétaire de l'Université de Valenciennes.  
Monsieur CARTIGNIES réaffirme le principe selon lequel la Formation Initiale doit être financée par l'Etat.  
Monsieur ROUZE rappelle que la dotation de l'Etat sert en partie à payer la masse salariale.  
Madame RENAUX demande si les réserves de l'UVHC seront maintenues dans les budgets 2015 et 2016.  
Monsieur ROUZE répond qu'actuellement les réserves permettent de décaisser les dépenses de fonctionnement pendant 60 jours.  
Monsieur POIRRIEZ demande s'il est possible de recruter des contractuels sur des postes gelés.  
Monsieur ROUZE répond que ce n'est pas autorisé.  
Monsieur EZZEDINE souhaite qu'on évoque la situation des deux agents du service Apprentissage de l'IUT qui vivent un véritable traumatisme en raison de leur départ de l'IUT suite à leur titularisation sur des postes de l'ISTV.  
Monsieur CARTIGNIES rappelle que les deux agents de l'IUT concernés ont passé un concours réservé dit «Sauvadet» pour la campagne ITRF et qu'il n'y avait pas de poste vacant réservé ITRF à l'ISTV pour cette campagne mais seulement deux postes AENES vacants. Ces deux postes n'apparaissent d'ailleurs pas dans la liste des choix possibles quant aux vœux que les agents devaient remonter à la Direction des Ressources Humaines. Dans ces

conditions, Monsieur CARTIGNIES s'interroge sur la régularité de leur affectation à l'ISTV.

Madame RENAUX demande si les deux agents peuvent refuser leur affectation.

Monsieur CARTIGNIES répond que c'est difficile dans la mesure où les deux agents ont signé une lettre de démission de leur Contrat de travail à Durée Indéterminée.

Monsieur CARTIGNIES présente le budget 2014 de l'IUT.

Monsieur FRANCOIS s'interroge sur le fait de voter un budget non équilibré car basé sur un prélèvement sur réserves non encore acté.

Monsieur GROS s'étonne également qu'on puisse voter un budget déséquilibré.

Monsieur GUILLAUME se demande pour quelle raison les 272 K€ ne viennent pas en déduction du prélèvement de l'Université. Ce dernier n'approuve pas cet affichage budgétaire.

Monsieur EZZEDINE n'est pas d'accord non plus.

Monsieur DOGHECHE demande si l'IUT peut bénéficier de l'IRT.

Monsieur ROUZE répond que l'IRT est orienté Recherche et que l'IUT peut bénéficier du développement du Transfert ainsi que du développement de la formation par apprentissage et de la formation continue.

Monsieur CARTIGNIES conclut la présentation du budget de l'IUT.

Monsieur GUILLAUME estime qu'il est anormal que, par une présentation budgétaire, l'IUT soit mis en dépendance vis-à-vis de l'Université.

Monsieur FRANCOIS, Monsieur TRANOY, Monsieur NICOLAS et Monsieur GROS se rallient à cette position.

25 votants

4 abstentions

4 contre

***Le budget 2014 de l'IUT est approuvé***

## **6) Questions diverses**

Monsieur CIRY souhaite des explications sur la différence constatée entre le calcul brut des heures complémentaires et leur calcul net.

Monsieur ROUZE explique que la différence sensible est due à la refiscalisation des heures complémentaires à laquelle s'ajoutent la CSG, la CRDS et la retraite additionnelle.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur JETTE lève la séance à 20h00.

Le Directeur,



Eric CARTIGNIES